

LE PIERRE- BRILLANT

Mensuel d'information

Val-Brillant

Volume 8 No 8

21 janvier 1988

Le Budget 1988

page 6 & 7

Concours Logo Municipal

page 4

Generoux Donateurs

Mme Monique Jean Thibeault	Rimouski
M. Yvon W. Turcotte	Ste-Anne des Monts
M. Roland Saucier	Jonqui�re
M. Am�d�e Roy	Sayabec
Mme Lucienne Rioux Martin	Laval des Rapides
Mme Rachel L�vesque	Ste-Ir�ne
M. Philippe Lepage	(Vimont) Laval
Mme Bibiane C�t� Audy	Rimouski
M & Mme Philippe Beaulieu	St-Tharsicius
M & Mme J. Raoul D'Amours	St-Hubert
Mme Victoire T. Voyer	Bic
M. Jean-Luc Saucier	Amqui
M. Marc Berger	Trois-Rivi�res
M. Michel Mimeault	Chicoutimi
M. Ghislain Morin	Montr�al
Mme Marianne C. Boudreau	Causapscal
M. Fran�ois Malenfant	Abitibi
M. Francis Lamarre	L�vis

Merci

Boulangerie

P tisserie

Pains - Croissants
P tisseries Fran aises - G teaux d'anniversaires
COMMANDEZ:

Chez Dani le Beauchamp

Rue St-Pierre Est
Val-Brillant, Qc
742-3896

5 - 10 - 15 - 1,00\$

**Mme Armand
D'Amours, prop.**

Cadeaux - Cartes
Souvenirs - Etc.

Val-Brillant

742-3490



**LES ENTREPRISES
BENO T D'AMOURS ENR.**

CONSTRUCTION & RENOVATION
MENUISERIE G N RALE - POSE DE C RAMIQUE

87 ST-PIERRE
VAL-BRILLANT

742-3883

LE PIERRE- BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION
JOURNAL DE VAL-BRILLANT
C.P. 67
VAL-BRILLANT
G0J 3L0

REDACTION

R dacteur

AUCLAIR Marcel

Responsable de page

BELANGER Lucien
D'AMOURS Raymond
GAUTHIER Ludvine B
LAUZIER Marie-Paule
PELLETIER Colette
TURCOTTE Fran oise

PRODUCTION

Composition

TURCOTTE Denise

Graphiste

LAUZIER Ren 

Montage

Turcotte Denise

DISTRIBUTION

TURCOTTE Fran oise
742-3831
TURCOTTE Val re

IMPRESSION

Imprimerie Service

• Amqui 629-4321

Tirage: 750 copies

Abonnement: 8.00\$ ann e

D p t l gal: QUEBEC
CANADA

Courrier 2i me classe

Enregistrement 5 5 6 8

On bouge...

COMITE LA RELEVE

A une réunion générale du Comité "La Relève" tenue dernièrement, il a été résolu de vendre l'équipement de l'atelier par appels d'offre.

Cela comprend:

- 1 perceuse
- 1 scie radiale
- 1 scie à ruban
- 1 scie ronde
- 1 corroyeur
- 1 sableuse
- 1 tour à bois avec accessoires
- 1 toupie

L'outillage sera à voir le 2 et 3 février 88 à l'atelier de Claude Lebel.

Nous considérerons toutes lettres reçues jusqu'au vendredi soir de la même semaine.

Les lettres seront ouvertes, le soir du 8 février à une réunion spéciale du C.A. du Comité "La Relève".

Nous n'accepterons que la soumission la plus avantageuse pour le comité.

Le Comité "La Relève"
de Val-Brillant Inc.
par Mme Anne-Marie St-Onge

BONJOUR AMIS DES SCOUTS

Bonne! Heureuse! et Sainte Année!

Nous voulons vous dire un gros merci pour votre générosité et votre accueil lors du tirage du Bas de Noël 1987. Celui-ci a été gagné par Kathi Doucet de Val-Brillant nièce de Normand Perron.

Aux jeunes pour leurs activités hivernales le tirage a rapporté la jolie somme de 352.60\$. Ca leur permet d'assurer les activités prévues par les éclaireurs et les pionniers. Nous sommes fiers à Val-Brillant d'avoir deux groupes jeunes et pionniers. Nous sommes la seule paroisse dans la région du district de l'Original.

Donnons leur notre appui.

La gestion scoutie par
Colombe Fournier, sec.-trés.

CLUB DE L'AGE D'OR

Bonjour,

Parlons d'activités et de ce qui devrait intéresser toute la population; pas besoin d'être membre pour venir s'amuser à nos soirées qui ont lieu tous les 2e et 4e dimanches de chaque mois. On a des musiciens formidables comme on a toujours eu d'ailleurs. Ils jouent aussi bien des pièces modernes que du folklore, la participation pourrait nous favoriser un peu plus et ce serait plus encourageant pour la direction.

Le repas du club qui était habituellement au début de janvier; cette année est prévu pour le dimanche 14 février pour le dîner, il y aura une soirée puis on soulignera la St-Valentin, une journée d'activité à ne pas oublier, quoi! Intivation à toute la population.

En terminant, je tiens à souhaiter une Bonne Heureuse Année à tous ainsi qu'un prompt rétablissement à Mme Morin et Mme Boucher, deux membres de notre bureau de direction.

Donat Paquet, président

NOUVELLES DE L'O.M.H. de Val-Brillant

Bonjour,

Avec l'autorisation du Conseil d'administration de l'Office Municipale d'Habitation de Val-Brillant, je voudrais vous rappeler que lorsqu'un appartement se libère au 10, rue St-Louis, nous puisons les noms des futurs locataires dans la "Banque de noms".

Pour que le vôtre y soit, il faut faire une demande écrite. Pour les personnes de 60 ans et plus, les couples et/ou veuf/ve.

Ce n'est pas seulement devant les faits accomplis que l'on peut entrer dans ces logements, il faut être inscrits pour la sélection des locataires.

Nous favorisons les gens de Val-Brillant, mais si personne n'est inscrit nous allons à l'extérior.

Merci de votre collaboration,

Colombe Fournier
pour Office Municipal

21 janvier 1988

LE PIERRE-BRILLANT

Concours Logo Municipal



Considérant que la municipalité de Val-Brillant a reçu quelque quatorze propositions de logos d'identification municipale suite au concours lancé en mai 1987.

Considérant que lors d'un examen de ces logos le 3 décembre 1987, le conseil en est venu à la conclusion que la meilleure présentation était celle de M. André Huot.

En conséquence, il est proposé par M. Clément Poirier, appuyé

par M. Jacques Côté et unanimement résolu que la municipalité de Val-Brillant élise M. André Huot vainqueur du concours de logo et lui adresse un chèque de cinquante (50) dollars, tel que spécifié lors du lancement du concours.

De plus, le conseil municipal tient à souligner et à féliciter tous ceux et celles qui ont pris intérêt à ce concours et qui y ont participé.

Les affaires municipales

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Suite au mandat qui m'a été confié, je suis en mesure de vous présenter une vue d'ensemble des deux élévations principales de l'aménagement paysager et de la disposition du stationnement.

Benoit D'Amours

La description du plan

Le projet est une bâtisse de 75' large X 75' long, incluant au rez-de-chaussée:

- une salle de réception de 47' large X 55' long = 2 585 p²
- une salle du conseil de 20' large X 36' long = 720 p²
- un bureau se.c-trésorier de 15' large X 20' de long = 300 p²
- un vestiaire de 10' large X 20' long = 200 p²
- un hall d'entrée de 18' large X 30' long = 540 p²
- deux salles de toilette de 14' large X 20' long = 280 p²
- un bar de 8' large X 14' long = 112 p²
- une cuisinette de 12' large X 27' long = 327 p²
- un rangement de 9' large X 27' long = 243 p²
- l'escalier et les passages = 318 p²

TOTAL: 5 625 p²

Au sous-sol:

- un local des fermières de 18' large X 45' long = 810 p²
- une bibliothèque municipale de 18' large X 46' long = 828 p²
- une salle commune de 18' large X 46' long = 828 p²
- six locaux (chaque organisme) de 9' large X 18' long = 972 p²
- salle de toilette et conciergerie de 16' X 14' long = 224 p²
- salle de travail (municipalité) de 13' large X 14' long = 221 p²
- une voûte de 10' large X 10' long = 100 p²
- un rangement pour archives de 11' large X 8' long = 88 p²

La balance de superficie inclue les passages et l'escalier, l'entrée du sous-sol, ainsi que la salle électrique et une possibilité de cuisinette.

Les mesures au sous-sol sont des mesures nettes, soit la superficie utilisable.

ESTIME DES COUTS

L'estimé des coûts est défini pour chaque étape de la construction. Le devis demandé est inclus dans la présente description des coûts.

1) Excavation et remblayage

- a) mise en chantier
- b) creusage
- c) remblayage autour des fondations
- d) concassé 3/4 net autour du drain français
- e) nivellement et compaction sous la dalle

12 215.00\$

2) Fondation

- a) assise en béton 20 MPa de 10" x 24" sous les fondations avec deux fers d'armature 15m continu
- b) assise en béton 20 MPa de 8" x 24" sous les murs proteurs avec deux fers d'armature 15m continu,
- c) fondation en béton 25MPa de 10" x 8'6" haut avec de l'acier d'armature 15m à 16" c/c dans les deux sens, y compris la voûte de béton
- d) galeries avant et secondaires 25 MPa
- e) polythène 6 mm et dalle de sous-sol 3" d'épiss poli à la machine
- f) trottoirs et accès pour handicapés

42 073.00\$

3) Charpente

- a) murs extérieurs en 2" x 6" à 16" c/c
- b) carton fibre goudronné
- c) papier no 15 et tyvek
- d) latte 1" x 3"
- e) solives de plancher poutrelles TTS
- f) contre-plaqué 3/4" embouveté, collé et vissé
- g) toiture chevron préfabriqué
- h) aspenite 15mm
- i) papier 15 lbs
- j) bardeau d'asphalte 235 lbs
- k) solin en tôle émaillée
- l) pose seulement des portes et châssis
- m) divisions portantes en 2" x 6"

75 245.00\$

Suite à la page 10...

Les affaires

Le Budget 1988

RÈGLEMENT NO 8-1987

Ayant pour objet d'établir le budget de l'année financière 1988 et fixer le taux de la taxe générale, ainsi que les tarifs de compensation pour le service d'aqueduc et d'égoûts.

Attendu qu' en vertu de l'article 954 du Code municipal du Québec, le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

Attendu que le Ministre des Affaires municipales a accordé, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, un délai jusqu'au 31 décembre 1987 pour préparer et adopter le budget de l'année 1988;

Attendu que l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale permet au conseil d'une corporation municipale de prévoir les règles applicables en cas de défaut par le débiteur d'effectuer un versement à son échéance;

Attendu qu' en vertu de l'article 263, paragraphe 4 de la Loi sur la fiscalité municipale, le Ministre des Affaires municipales a adopté un règlement permettant le paiement des taxes foncières en deux (2) versements dont le second ne peut être exigé avant le 2 juillet 1988;

Attendu que le conseil a pris connaissance des prévisions des dépenses qu'il juge essentielles au maintien des services municipaux;

Attendu qu' avis de motion du présent règlement a été dûment donné par le conseiller M. Jacques Côté lors de la réunion mensuelle du conseil, le 7 décembre 1987,

En conséquence, il est proposé par J.-B. D'Amours appuyé par Bruno Beaulieu et unanimement résolu qu'un règlement portant le numéro 8-1987 soit et est adopté, ordonnant et décrétant ce qui suit:

Article 1.

Le présent règlement abroge le règlement numéro 3-1987, concernant l'adoption du budget 1987 ainsi que toutes les taxes générales et compensations qui s'y réfèrent.

Article 2.

Le conseil est autorisé à faire les dépenses suivantes pour l'année financière de 1988 et à approprier les sommes nécessaires, à savoir:

Administration générale	91 715\$
Sécurité publique	3 828\$
Transport	112 123\$
Hygiène du milieu	56 123\$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	16 943\$
Loisirs et culture	38 035\$
Autres dépenses (frais de financement et immobilisations)	72 009\$
Total des dépenses	390 776\$

Article 3.

Pour payer les dépenses mentionnées à l'article 2 du présent règlement, le conseil prévoit les recettes suivantes:

A) Recettes spécifiques:

Autres services rendus	9 800\$
Autres recettes de sources locales	6 400\$
Affectation du surplus	40 000\$
Redistribution Télécommunications, Gaz et Électricité	23 375\$
Autres recettes	67 293\$
Subventions	47 144\$
Sous-Total	194 023\$



municipales

B) Recettes basées sur le taux global de taxation:

Immeubles des écoles élémentaires	7 402\$
Pêrêquation	20 741\$

Sous-Total 28 143\$

C) Pour combler la différence entre les dépenses prévues et le total des recettes spécifiques ainsi que les recettes basées sur le taux global de taxation, la taxe générale à l'évaluation est la suivante: 1.02\$ du 100\$ sur une évaluation des immeubles de 16 441 580\$.

Recettes de la taxe foncière	166 970\$
Immeubles fédéraux	719\$
Immeubles provinciaux et fermes	921\$

168 610\$

Total des recettes 390 776\$

Article 4.

Les taux de taxe et de tarif énumérés ci-après s'appliquent pour l'année fiscale 1988.

Article 5.

Le taux de la taxe foncière générale est fixé à 1.02\$/100\$ pour l'année 1988 conformément au rôle d'évaluation en vigueur au 1er janvier 1988.

Article 6.

Les tarifs de compensation "aqueduc et égouts" sont fixés à:

Usager régulier, bureau	250\$
Aqueduc seulement	145\$
Hôtel, foyer, pavillon public	485\$
Grange, étable, restaurant-bar	325\$
Epicerie-boucherie, salonde coiffure, restaurant sans bar	110\$
Commerces	60\$
Chalet saisonnier	130\$
Chambre de motel (1)	20\$
Piscine hors-terre ou creusée (plus de 2m de diamètre)	30\$

Selon les modalités du règlement 119-75, Cote B, de la municipalité du village de Val-Brillant, dûment en vigueur.

Article 7.

Les tarifs des permis de construction et des certificats d'autorisation sont ceux définis par l'article 3.2.7. du règlement de contrôle intérimaire de la M.R.C. de La Matapédia, à savoir:

A) Permis de construction

Bâtiment principal	10\$
Bâtiment de ferme	5\$
Bâtiment secondaire	5\$
Transformation, agrandissement	5\$
Installation d'une maison mobile	10\$
Construction et/ou réparation installation septique	10\$
Bâtiment principal et installation septique (même demande)	15\$

B) Certificat d'autorisation

Réparation, démolition, déplacement, changement d'usage, nouvelle utilisation du sol	5\$
--	-----

Article 8.

Le taux d'intérêt pour tous les comptes dûs à la corporation municipale est fixé par résolution du conseil.

Article 9.

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi, soit le jour de sa publication.

MUNICIPALITE DE VAL-BRILLANT

DENEIGEMENT ET SABLAGE DES ENTREES PRIVEES

Il est proposé par M. Fernand Bélanger, appuyé par M. Jean-Baptiste D'Amours et résolu que la municipalité de Val-Brillant avise la population que dorénavant, aucun déneigement ou sablage d'entrée privée ne sera effectué par la machinerie municipale ceci afin de se conformer à la Loi qui interdit telles interventions municipales sur des terrains privés. De plus, le secrétaire-trésorier est autorisé à faire publier cet avis dans le feuillet paroissial qui sera publié sous peu.

21 janvier 1988

LE PIERRE-BRILLANT

CARRES AUX LEGUMES

3 tasses de légumes mélangés

Carottes rapées, oignons, céleri haché et champignons en boîte. Faire revenir dans du beurre.

1 tasse de mélange à pâte tout usage "Bisquich"

1/2 tasse de fromage parmesan

2 c. à soupe de persil

sel, poivre, margoline, origan

1/2 tasse d'huile

4 oeufs légèrement battus

Bien mélanger le tout et mettre dans un plat assez grand. Cuire à 350 degré jusqu'à ce que ça ne colle pas au couteau.

Louissette Boulianne

POULET AU KETCHUP

Faire cuire des cuisses de poulet dans l'huile.

Quand elles sont cuites les passer dans le shake ans bake.

Ajouter:

2/3 tasse de ketchup

2/3 tasse d'eau

3 c. à table de sucre brun

et mettre au four 30 à 45 minutes.

Louissette Boulianne



Danse tous les samedis soirs
P'tit bar ouvert 7 jours
Spécialités sur la terrasse
(Veau de grain braisé)

Salle de réception disponible pour
party, soirée, noces, 5 à 7 ou autres
pour réservation, téléphonez au
742-3810 (Jeannine D'Amours)

DÉPANNEUR MADELEINE R. LAVOIE

Viande froide, fruits, légumes,
bière, vin, cartes de souhaits,
cadeaux, films, articles divers,
articles scolaires.

742-3322

OUVERT DE 8h00 a.m. à 10h00 p.m.
62 St-Pierre est, VAL, BRILLANT, QC



Société mutuelle
d'assurance générale
de la Gaspésie
et des Îles

Assurances: -MAISON
-AUTOMOBILE
-FERME
-COMMERCE

M. Michel Hallé, rep. 536-3328



Station Service
NORMAND GAGNÉ ENR.
Val-Brillant
742-3814

Venez voir nos nouveaux
prix de l'essence

MARCHE

Bière

742

5, rue St-F

Val-E

Cté M

OBJET à V
LOC

Tarifs: \$1.00 p
\$2.00 p

s'adresser :

Mme Franco

742-3

Petites nouvelles, petites annonces...

NOUVELLES:

Décès: A Chicoutimi est décédé le 18 novembre 1987, M. Ferdinand Beaulieu 76 ans, époux en 1ère noces de feu Mme Lucie Blanchette et en secondes noces de Mme Margot Sheehy. Il était le frère de Mme Albert Bélanger (Liliane Beaulieu) de notre paroisse.

- A Lévis est décédé le 2 décembre 1987, M. Antoine Lebel 74 ans 9 mois, époux de Mme Alphonsine Vaillancourt. Il était le frère de Mme Estelle Lebel et de Mme Gérard Gagnon (Rita Lebel) de notre paroisse.

- A l'hôpital d'Amqui est décédée le 8 décembre 1987, Mme Adrienne Roy 81 ans 7 mois, épouse de feu M. Philippe Canuel autrefois de Val-Brillant, elle résidait au Centre d'Accueil de Lac-au-Saumon. Elle était la soeur de M. Gonzague Roy de "Villa mon Repos" de notre paroisse.

- A l'hôpital d'Amqui est décédée le 11 décembre 1987 Mme Marie-Rose Tremblay 88 ans 5 mois épouse de feu M. Georges Santerre. Elle était la soeur de Mme Léon Paquet (Blanche Tremblay) et de M. André Tremblay et de M. André Tremblay de "Villa mon Repos". Elle était aussi la mère de: Mme Oscar Beaulieu (Cécile Santerre), Mme Gérard D'Amours (Inelda Santerre), Mme Armand D'Amours (Emilienne Santerre), Mme Richard Sirois (Georgette Santerre) et de Mme Jules Michaud (Jocelyne Santerre) tous de notre paroisse.

- A l'hôpital d'Amqui est décédé le 16 décembre 1987, M. Jean-Baptiste Parais 89 ans 7 mois, époux de Mme Marguerite Sirois. Il était le père de Messieurs Pierre et Jean-Luc Paradis de notre paroisse.

- A Pointe au Père est décédé le 31 décembre 1987, M. Jean-Noël D'Amours 34 ans, époux de Mme Marie-Paul Ouellet. Il était le fils de M & Mme Jean-Baptiste D'Amours et le frère de M. André D'Amours et de Mlle Jacynthe D'Amours tous de notre paroisse.

- A l'hôpital d'Amqui est décédé le 6 janvier 1988 M. Pierre Gauthier 102 ans 1 mois, époux de feu Mme Adèle Corbin, il résidait au Centre d'Accueil de Lac-au-Saumon. Il était le père de M. Rosaire Gauthier de notre paroisse.

Sincères condoléances aux familles éprouvées

Elections des Marguilliers: Le 6 décembre 1987, deux nouveaux marguilliers ont été élus pour 3 ans: Messieurs Raymond Côté et Jules Michaud. Félicitations à ces deux Messieurs et remerciements aux sortants: Messieurs Armand Pelletier et Emmanuel D'Astous.

Mariages: Dans le journal de septembre 1987 je m'excuse d'avoir oublié le mariage suivant: A Amqui le 17 juillet 1987 a eu lieu le mariage de M. Sylvain Boulianne fils de M & Mme Jean-Guy Boulianne (Simone Plante) de notre paroisse et Mlle Gisèle Bélanger fille de M & Mme Emmanuel Bélanger d'Amqui.

- A Val-Brillant le 19 décembre 1987 a eu lieu le mariage de M. Richard Malenfant fils de M & Mme Pierre Malenfant (Madeleine Migneault) et Mlle Louise Beaulieu fille de M & Mme Jean-Claude Beaulieu (Micheline Leblanc).

Voeux de bonheur aux nouveaux époux Suite à la page 18

21 janvier 1988

LE PIERREBRILLANT

6

en vigueur
cred
inclusivement
cialité:
pe française



LIZOTTE
ENR.

et Vin
3291
Pierre ouest,
brillant,
atapédic,
Q.

ENDRE?
AL & LOUER?
tites Annonces
ur les Remerciments

ise Turcotte
331

CENTRE COMMUNAUTAIRE

(suite de la page 5)

4) Isolation

a) murs extérieurs:

- laine R-20
- carton fibre naturel
- coupe vapeur 6mm
- latte 1" x 3"

b) plafond:

- laine R-40
- carton fibre naturel
- latte 1" x 3"

c) sous-sol mur de fondation:

- styrofoam 2" jusqu'à 2' sous le niveau du sol
- division en 2" x 3", coupe-vapeur 6mm

20 275.00\$

5) Finition extérieur

5) Finition extérieur

a) tôle émaillée 26 gauge style commercial (couleur au choix)

b) moulures diverses

c) soffite

27 179.00\$

6) Finition intérieur

Sous-sol: a) gypse 1/2" type X sur les divisions portantes, au pourtour et plafond suspendu

- b) Escalier en épinette de l'est recouvert de caoutchouc (rubber stair) et les divisions secondaires en 2" x 4" à 16" cc

Rez-de-chaussée:

- a) division non-portante en 2"x4" à 16"cc
- b) gypse 1/2" type X sur les divisions, au pourtour et plafond suspendu
- c) moulures et plinthes
- d) plancher: tuiles vinyl-amiante .080 dans les appartements sauf pour les salles de bain qui seront en céramique
- e) divisions de toilette
- f) pose seulement des portes intérieures
- g) plastrage et peinture

58 720.00\$

7) Portes et fenêtres

a) 5 portes extérieures, incluant quincaillerie

13 fenêtres au rez-de-chaussée

6 fenêtres au sous-sol

6 800.00\$

b) 18 portes pleines en lauan d'intérieur au sous-sol, incluant quincaillerie

2 400.00\$

c) 12 portes pleines en merisier d'intérieur et quincaillerie

3 710.00\$

d) 1 porte accordéon 28" large X 9' haut

5 771.00\$

e) cadres au rez-de-chaussée en métal

1 100.00\$

cadres au sous-sol en métal

1 600.00\$

8) Plomberie

12 310.00\$

9) Electricité

a) entrée électrique 600 ampères souterraine

b) chauffage - plinthe électrique disposée au besoin

- c) éclairage - fixture fluorescent 4', 2 tubes encastrés disposés au besoin
 - spots encastrés - salle commune
 - salle du conseil
 - salle réception

- prises électriques au besoin

- sports encastrés d'extérieur

- 4 prises électriques d'extérieur

13 500.00\$

10) Ventilation

15 175.00\$

TOTAL DU COUT DE CONSTRUCTION

299 073.00\$

QUINCAILLERIE VAL-BRILLANT ENR.

Tél.: (418) 742-3316 / 3317

Spécialités:

Plomberie - Chauffage au bois
Outillage bricoleur et professionnel
Vis et boulons

LES LIONS

Le club Lions 87-88 vous présente son conseil d'administration et la liste de ses membres.

Président: Lion Claude Chicoine
 Président ex-officio: Lion Fernand Côté
 1er Vice-président: Lion Jean-Guy Blanchette
 2ième Vice-Président: Lion Paul-Emile Bérubé
 3ième Vice-Président: Lion Carol Collin
 Secrétaire: Lion Jean-Luc St-Onge
 Trésorier: Lion Fernand Gagné
 Chef de Protocole: Lion Benoît D'Amours
 Animateur: Lion Vallier Côté
 Co-Animateur: Lion Jean-Baptiste D'Amours
 Directeurs: Lion Adrien Pelletier
 Lion Gaspard Claveau
 Lion André D'Amours

LISTE DES MEMBRES

Bélanger, Jos-Jean (Rose-Anna)
 Bélanger, Lucien
 Bérubé, Paul-Emile (Yvette)
 Blanchette, Jean-Guy (Maude)
 Collin, Carol (Céline)
 Côté, Fernand (Antoinette)
 Côté, Vallier (Marie)
 Chicoine, Claude (Angèle)
 Claveau, Gaspard (Cécile)
 D'Amours, André (Lisette)
 D'Amours, Benoît (Martine)
 D'Amours, Jean-Baptiste (Thérèse)
 D'Amours, Léopold (Louise)
 D'Amours, Raymond (Francine)
 D'Astous, Emmanuel (Julie)
 Dupont, Guy (Carmen)
 Fournier, Jules (Jacqueline)
 Gagné, Fernand (Denise)
 Michaud, Jean-Guy
 Pelletier, Adrien (Laura)
 Pelletier, Charles-Eugène (M.-Ange)
 Sirois, Richard (Géorgette)
 St-Onge, Jean-Luc (Gaby)



TEL: 742-3259

ANDRÉ D'AMOURS ENR.
 ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
 Spécialité: Chauffage Electrique
 Installations de tous genres

11, ST-MICHEL
 VAL-BRILLANT, P.Q.
 G0J 3L0
 C.P.: 216

Le 8 octobre dernier nous visitons les résidents de la "Villa mon Repos" pour une soirée d'animation. Merci à M & MME Raymond Côté de nous avoir accueillis et pour le goûter de fin de soirée.

Le 20 décembre ont fêté la fête de Noël pour les enfants. Un goûter était offert à toute la population suivi de la visite du père Noël qui remettait des friandises aux enfants présents.

Nous disons un gros merci à la population pour la canne de bonbon qui a rapporté une somme de 348.00\$.

Voici quelques dons qui ont été remis cette année.

50\$ comité d'école de Val-Brillant
 23\$ Projet Méritas de la Polyvalente Amqui
 25\$ Fondation Dany Royer
 25\$ Fondation Québécoise du Cancer
 50\$ L'Association des handicapés local
 300\$ Publicité anti-drogue à CFER-TV.

Club Lions Val-Brillant
 Claude Chicoine, prés.



FERNAND CÔTÉ

ÉPICERIE LICENCIÉE

BOUCHERIE

742-3281

VAL-BRILLANT

SERVICES OFFERTS

- Club vidéo
- Location laveuse à tapis
- Service de photocopie
- Préparation de buffet froid pour toute activité
- Grande variété de produit maison
 - Sous-Marin
 - Pizza
 - Sauce à spaghetti
 - Creton
 - Cipaille
 - Poulet BBQ
 - Pâté à la viande

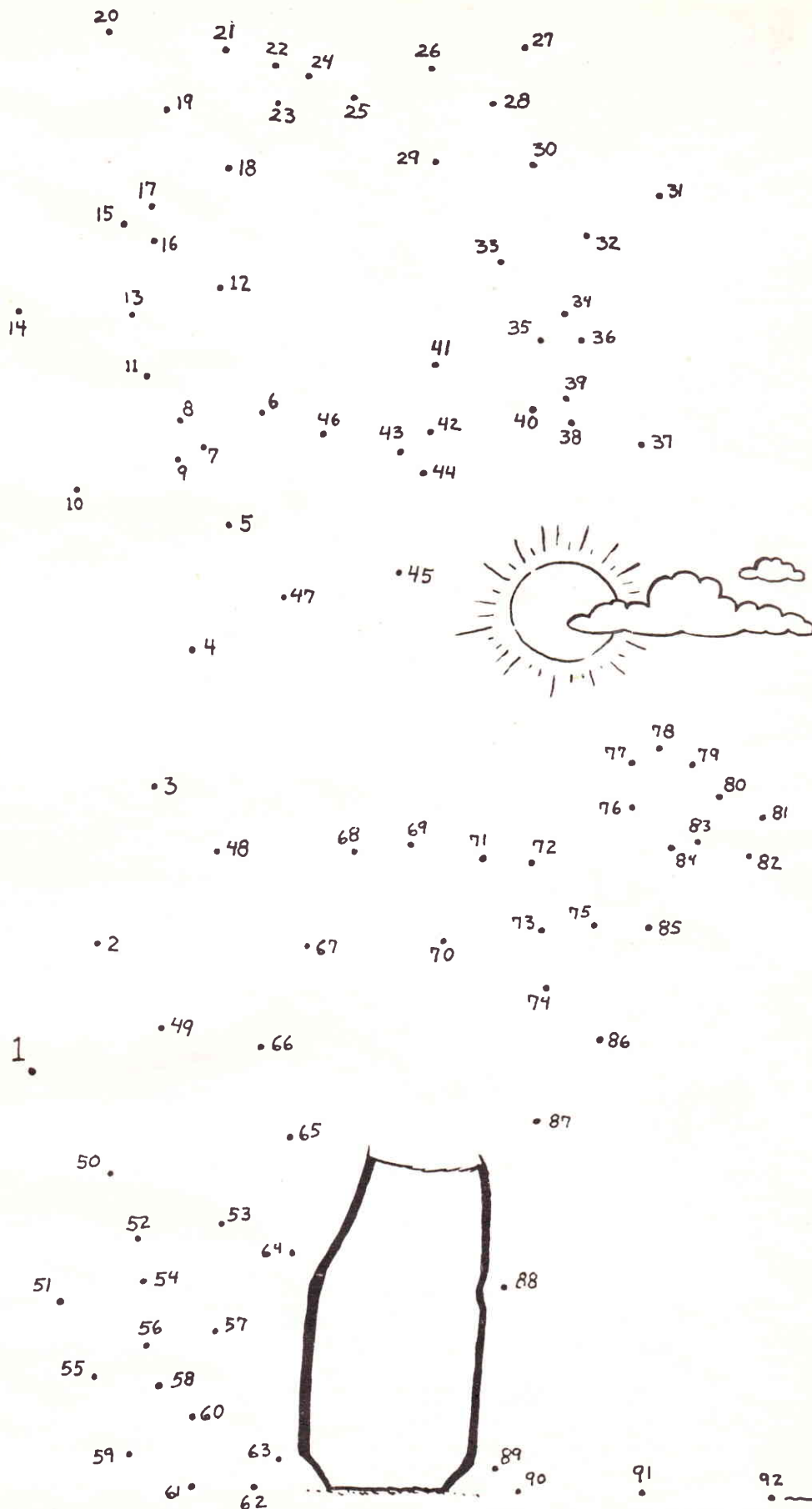
21 janvier 1988

LE PIERRE-BRILLANT

LA PAGE DES JEUNES



PAR LUCIEN BELANGER



Mouvement
Québécois
des chantiers

4545, av. Pierre-de-Coubertin
C.P. 1000, Succursale M
Montréal, (Québec)
H1V 3R2
Tel.: (514) 252-3015



C O M M U N I Q U É

AUX ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF: UN PETIT PROGRAMME POUR UN BEL ÉTÉ

Afin de préparer votre été, le Mouvement québécois des chantiers, partenaire avec le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, offre un programme d'assistance financière aux chantiers de jeunes bénévoles afin de concrétiser vos projets. Tout organisme ou corporation à but non lucratif peut profiter de ce programme.

Travaux possibles:

- Aménagement de sentier, paysager et piste d'hébertisme;
- Aide à la logistique lors de manifestations populaires...;
- Rénovation, peinture de bâtiments, travaux variés;
- Création, décoration, etc.

Caractéristiques d'un chantier:

Durée: 4 à 12 semaines

L'été: En plus des chantiers réguliers, ouverture aux chantiers internationaux où travaillent ensemble Québécois-es, Français-es et Belges.

Les participants-es: 8 à 12 jeunes, de 16 à 25 ans provenant de tous les coins du Québec et accompagnés de 2 animateurs-trices du M.Q.C.

L'international: 4 Français-es, 2 Belges, 4 Québécois-es et 2 animateurs-trices de chez nous, de France ou de Belgique.

Date limite de présentation de projet

1er février pour les chantiers débutant en juin, juillet ou août 1988.
Pour information, (514) 252-3015.



ASSOCIATION DES HANDICAPÉS DE LA VALLÉE DE LA MATAPÉDIA INC.

C.P.: 2198 • AMQUI, QUE.

GOJ 180

Quel plaisir pour moi de venir offrir à tous les lecteurs du Pierre Brillant au nom du comité organisateur des activités pour handicapés secteur Val-Brillant-Saya-bec les bons vœux pour le nouvel an. Ces souhaits bien que se répétant depuis des centaines et des centaines d'années sont parmi les plus grands besoins après la nourriture et le vêtement. Puissiez vous en 88 jouir d'abord de Santé physique et mentale, Paix dans les coeurs et dans l'entourage, et par-dessus tout, de l'Amour, de soi d'abord "on peut ne pas mais pas du tout aimer nos propres défauts, mais s'aimer quand même puisque si l'on ne s'aime pas c'est bien difficile de s'accepter et d'accepter les autres encore davantage de les aimer avec tout ce qui nous entoure, d'aimer la vie et par-dessus tout celui qui en est l'auteur ou plutôt le créateur: Puisse 1988 être pour chacun et chacune une Bonne Année.

Marielle Blais Lavoie

**CHARPENTERIE
MENUISERIE**

D'AMOURS
Décoration
D'AMOURS INC.

**88 Rte 132
VAL-BRILLANT**

Tél: 742-3736



SERVICE YVON COUTURE Enr.

Réparation d'appareils électro-ménagers
de toutes marques

- COMPTOIR DE PIÈCES -

Représentant autorisé:

"INGLIS" - "ADMIRAL" - "SEARS" (KENMORE)

742-3715

231, Route 132 Ouest, VAL BRILLANT, Qué.

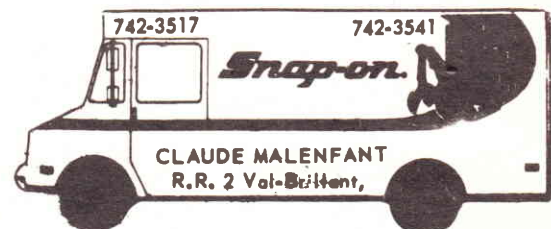
Salon de coiffure GISÈLE HARRISSON

Coiffeuse pour
femmes et hommes
Sur rendez-vous



Jeudi: 9h00 à 21h00
Vendredi: 9h00 à 21h00
Samedi: 9h00 à 17h30

**178 route 132 Ouest
Val-Brillant 742-3858**



**Jules inc.
Fournier**

VAL-BRILLANT

**CONTRACTEUR
GENERAL
742-3227**

Les affaires municipales

LE COMITÉ D'URBANISME

DE VAL-BRILLANT

Depuis le 2 juin 1987, le comité d'urbanisme de Val-Brillant est en fonction; composé de M. Alain Turcotte, président, et de MM. André Boulianne, Jean-Guy Blanchette et Jacques Côté, conseiller, le conseil municipal a adjoint au comité deux personnes ressources, soit l'inspecteur en bâtiment M. Alfred Lavoie et le secrétaire trésorier, M. Guy Leclerc.

Les principales responsabilités du comité d'urbanisme sont:

- 1- La préparation et la rédaction du plan et des règlements d'urbanisme de Val-Brillant, en collaboration avec le conseil municipal;
- 2- L'analyse des demandes de permis de construction/démolition, des demandes de certificats d'autorisation et des demandes de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme lorsque ceux-ci seront en vigueur;
- 3- La protection des biens culturels;
- 4- Les décisions courantes reliées à l'urbanisme.

En fait on peut dire qu'outre son rôle décisionnel quant aux permis de construction le comité d'urbanisme joue un rôle de conseiller auprès du conseil municipal.

Depuis juin 1987, le comité s'est attaqué à la préparation du plan et des règlements d'urbanisme; la première phase, soit la cueillette des données relatives à la municipalité, est maintenant terminée et sera présentée sous peu au conseil municipal, en vue d'orienter les travaux du comité. De plus, depuis le 1er janvier 1988, l'émission des permis de construction et des certificats d'autorisation relève maintenant du comité. Le comité se réunissant une fois par mois, les personnes qui envisagent de construire ou rénover en 1988, doivent prendre note de ce fait et faire leur demande à l'avance puisque les permis ne seront émis qu'une fois par mois.

Une autre nouveauté est à noter quant aux demandes de permis, puisque dans le but de se conformer au règlement de contrôle intérimaire et de régulariser une pratique utilisée par les municipalités de la Mata-pédia, les frais suivants sont maintenant exigibles pour les permis et certificats:

A) Permis de construction

Bâtiment principal, installation d'une maison mobile, construction et/ou réparation d'une installation septique

10,00\$

Bâtiment de ferme, bâtiment secondaire, transformation, agrandissement

5,00\$

Bâtiment principal et installation septique (même demande)

15,00\$

B) Certificat d'autorisation

Réparation, démolition, déplacement, changement d'usage, nouvelle utilisation du sol

5,00\$

Il est à noter que le paiement des frais doit être joint à la demande pour que celle-ci soit transmise au comité d'urbanisme.

Toute personne intéressée par les activités du comité d'urbanisme ou qui désire avoir des informations peut s'adresser au bureau municipal.

Guy Leclerc, sec.-trés.



Salon

Sylvie Coiffure
742-3315

Propriétaire
SYLVIE TREMBLAY

Situé au 6 Place Lebel - Local 3
Val-Brillant, Qc. - GOJ 3L0

Heure d'ouverture

Mardi au jeudi: 9h00 à 18h00
Vendredi: 9h00 à 21h00
Samedi: 8h00 à 12h00



RE/MAX
rimouski inc.
courtier immobilier indépendant

paul yvan deléglise

agent immobilier

135 des gouverneurs
rimouski, que.
G5L 7R2

bur. 742-3839
rés. 742-3201



ANNONCES

Gardienne: Je garderais chez-moi des enfants de 3 ans et plus, à la semaine et aussi les fins de semaine. Mme Rolande Collin Tél.: 742-3342.

Marché aux Puces: A vendre différents articles: poêles, fridigaires, meubles, radios, T.V., vaisselles, livres, bibelots, etc. Jean-Rock Poirier, sortie est du village Val-Brillant Tél.: 742-3206.

**la
caisse populaire
de
val-brillant**



9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271